

**EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 5 NOVEMBRE 2019 à 19H30
(EN APPLICATION DES ARTICLES L 2121-25 ET R 2121-11 DU CODE GÉNÉRAL
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)**

Sous la Présidence de Monsieur Hubert BERTRAND, Maire, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 30 octobre 2019

Secrétaires de Séance : Mme Wullschleger, M. Bougette, Mme Michèle CHENU-DURAFOUR

I - Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2019

Le Compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II – Délibérations

1 - Déclaration de solidarité avec les réfugiés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE, à l'unanimité**, de la déclaration mondiale de solidarité avec les réfugiés ;
- **AUTORISE, à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer cette déclaration

2 - Motion de soutien à la demande de retrait du projet de réforme du réseau des Centres de Finances Publiques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **SOUTIENT, à la majorité (1 abstention)**, les agents des finances publiques ;
- **DEMANDE, à la majorité (1 abstention)**, expressément le retrait de ce projet qui sous couvert de rationalisation conduira inéluctablement à distendre un peu plus les liens entre l'État et les territoires.

3 - Dispositif de participation citoyenne (vigilance voisins) - Approbation du protocole d'accord avec le Préfet de l'Ain et la Gendarmerie sur la Commune de Saint-Genis-Pouilly

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE, à l'unanimité**, la mise en place du dispositif de participation citoyenne sur la Commune de Saint-Genis-Pouilly
- **AUTORISE, à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer le protocole avec le Préfet de l'Ain, le Commandant du groupement de gendarmerie ainsi que tout document s'y rapportant.

4 - Rapport du délégué de la commune auprès de l'assemblée spéciale des communes actionnaires de la Semcoda des 21 juin et 17 septembre 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE, à l'unanimité**, de la communication du rapport du délégué des communes auprès de l'assemblée spéciale des communes actionnaires de la SEMCODA.

5 - Modification du tableau des emplois permanents au 8 novembre 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **SUPPRIME, à l'unanimité**, au 7 novembre 2019 :
 - o un poste d'ingénieur principal à temps complet à la direction des services techniques ;
 - o un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet au service accueil-état civil ;
- **CREE, à l'unanimité**, au 8 novembre 2019 :
 - o un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet aux services techniques ;
 - o un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet au service accueil-état civil ;
- **ACCEPTE, à l'unanimité**, le tableau des emplois au 8 novembre 2019.

6 - Débat d'orientation budgétaire - Préparation du budget primitif 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE, à l'unanimité**, de la tenue de ce débat, conformément aux articles L. 2312-1 et L. 2531-I du Code Général des Collectivités Territoriales.

7 - Budget principal 2019 - Décision modificative n°3

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE, à la majorité (5 voix contre)**, la décision modificative n°3 du budget 2019 telle qu'elle a été présentée.

8 - Congrès des maires de France 2019 - remboursement de frais de déplacement - mandat spécial

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE, à l'unanimité**, par le biais d'un mandat spécial, les élus concernés à se rendre au Congrès des Maires et des Présidents de communautés de France du 18 au 21 novembre 2019 ;
- **DECIDE, à l'unanimité**, de prendre en charge les frais afférents au transport, à l'hébergement et à la restauration, dans la limite maximum des frais réels engagés, sur présentation d'un état de frais produit.

**9 - Servitude d'occupation de tréfonds par l'installation d'une canalisation d'eau potable rue des écoles
- Convention avec la Régie des Eaux Gessiennes**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE, à l'unanimité**, la constitution d'une servitude de tréfonds au profit de la Régie des Eaux Gessiennes sur les parcelles AX180 et AX 159 ;
- **APPROUVE, à l'unanimité**, le projet de convention annexé à la présente délibération ;
- **AUTORISE, à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**10 - Dissimulation des réseaux aériens de communications électroniques dans le hameau de Flies -
Convention avec Orange**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE, à l'unanimité**, le projet de convention avec la société Orange relative à la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques sur le hameau de Flies ;
- **AUTORISE, à l'unanimité**, Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document s'y rapportant.

**11 - Aménagement d'une voie mode doux rue du Commandant Blaison (RD 89a) - Convention avec le
Conseil départemental de l'Ain**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE, à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental de l'Ain relative à la mise en place d'un cheminement doux le long de la RD 89a, rue du Commandant Blaison.

**12 - Projet de réalisation d'un programme de 8 logements et d'un local commercial au 20 rue de
Genève - Bail à construction sous conditions suspensives entre la Commune de Saint-Genis-Pouilly et
la SEMCODA**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE, à la majorité (6 voix contre)**, Monsieur le Maire à signer le bail à construction sous conditions suspensives entre la commune de Saint Genis Pouilly et la Semcoda en vue de la réalisation du programme tel que présenté en séance et de prendre toutes les dispositions administratives, juridiques et financières afférentes au dossier.

**III – Mise en œuvre de la délégation au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général
des Collectivités Territoriales :**

- Bail de location – Logement 2 rue des Ecoles
- Avenant à la convention de mise à disposition d'un local au Centre d'Information et d'Orientation
- Tarif des séances de cinéma dans le cadre du festival FILMAR
- Contrat d'adhésion au site extranet cinedi.com
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle au théâtre du Bordeaux : Moi et rien

- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle au théâtre du Bordeau : Samy Thiébault – Carribean stories
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle – Culture et Diversités 2019 : La Complet'Mandingue
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle au théâtre du Bordeau : Je demande la route
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle au théâtre du Bordeau : Blond Blond Blond
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle au théâtre du Bordeau : El Guedji
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle au théâtre du Bordeau : Titi tombe titi tombe pas
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle « Petit Bleu et petit Jaune » pour le secteur Enfance
- Contrat de maintenance Logitud Géo verbalisation électronique
- Formation BAFA approfondissement – Institut de formation, d'animation et de conseil
- Convention de formation professionnelle relative au logiciel BOOKY
- Travaux d'entretien des berges de rivières et des chemins ruraux - convention pour l'année 2019 avec l'entreprise d'insertion des jeunes de l'Ain (EIJA)
- Réhabilitation école élémentaire du Jura – Marché de travaux – Modification n°1
- Extension du groupe scolaire de Pregnin – Modification n°1 au marché de travaux – lot 5 : « Menuiseries bois - Bardage extérieur »
- Aménagement d'un parc paysager rue de la Faucille – Marché de travaux – Modification n°1 du lot n°1 : « VRD/Espaces Verts »
- Vérifications périodiques et maintenance des ERP (Etablissements Recevant du Public) et installations techniques – attribution des marchés de fournitures courantes et services
- Fourniture et livraison de carburants – attribution de l'accord-cadre de fournitures courantes et de services

IV - Informations :

- Enquête publique portant sur la procédure de modification du règlement d'exploitation de l'Aéroport International de Genève

Fait à Saint-Genis-Pouilly, le 6 novembre 2019

Le Maire,

Le recueil des actes administratifs (délibérations et arrêtés du Maire) est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture.